

RAPPORT ANNUEL 2020-2021

du

**Conseil d'établissement de l'école secondaire
du Triolet**

**Par Julie Gosselin,
Présidente**

En date du 14 septembre 2021

LISTE DES MEMBRES

Le conseil d'établissement de l'école secondaire du Triolet est composé de 19 membres réguliers : 7 parents, 8 représentants du personnel, 1 membre de la communauté, 2 représentants des étudiants et le directeur.

Voici la liste des membres pour l'année 2019-2020

- Gosselin, Julie, Présidente
- Blais, Danny, parent
- Bondo, Étienne, parent
- Bonneville, Isabelle, parent (déléguée au Comité de parents)
- Dioume Fall, Fatou Boury, parent
- Gauthier, Mélanie-Luv, parent
- Rodrigue, Andréanne, parent
- Landry, Isabelle, membre de la communauté
- Boisvert-Grondin, Marianne, personnel de l'école
- Desmarais, Dominic, personnel de l'école
- Gagnon, Marc, personnel de l'école
- Gosselin, Claude, personnel de l'école
- Harvey, Julie, personnel de l'école
- Naud, Solange, personnel de l'école
- Parenteau, Lyne, personnel de l'école
- Poulin, Carmen, personnel de l'école
- Martel, Élisabeth, élève
- Vallée, Fanny, élève
- Fontaine, Rémy, directeur

RAPPORT DES ACTIVITÉS

Pour l'année 2020-2021, le conseil d'établissement de l'école secondaire du Triolet a tenu 6 sessions régulières. Les réunions se sont tenues virtuellement via la plateforme Teams.

Les approbations, adoptions et consultations périodiques ont été effectuées selon les pouvoirs qui lui sont accordés par la loi notamment les sorties scolaires, les changements à l'horaire, le budget, l'approbation du contenu d'enseignement, l'approbation de la grille-matières, le plan triennal de répartition et de destination des immeubles du CSSRS, etc.

Le conseil d'établissement a été consulté et s'est prononcé sur le sujet spécifique suivant:

- Les critères d'inscription en Sport-études et Santé globale en cette période de pandémie COVID-19;

À chaque rencontre, le délégué au comité de parents a donné un compte rendu de ses réunions et le délégué de la fondation a donné un suivi des activités de la fondation.

Pour sa part, le directeur de l'école a informé le conseil pour les sujets qui ont trait au conseil d'établissement en fonction de la Loi sur l'instruction publique. Plus spécifiquement pour cette année, ont été abordés :

- le suivi du projet éducatif et priorité 2020-2021;
- le retour sur les portes ouvertes virtuelles;
- les enjeux particuliers vécus pendant la pandémie dont la réussite scolaire, le programme de tutorat pour aider les élèves en difficulté et les bulletins en période de pandémie et d'enseignement à distance;
- Les résultats des tests de ventilations, pilotés par le ministère de l'Éducation.

Les procès-verbaux des rencontres de l'an dernier peuvent être consultés et seront disponibles sur le web à l'adresse suivante : <https://www.csrs.qc.ca/fr/triolet/menu-principal/lecole/conseil-detablissement/index.html>

CONCLUSION

Je tiens à remercier les membres du conseil d'établissement de l'école du Triolet 2020-2021 pour leur implication et leur participation, tant aux rencontres du conseil qu'aux activités de formations auxquelles ils ont été invités à participer suite à l'établissement des centres de services scolaires. Votre engagement est important pour nos jeunes, il permet d'assurer une bonne communication entre l'école et sa communauté, élément essentiel au bon développement de l'école.

Je tiens également à remercier Rémy Fontaine et l'ensemble du personnel de l'école, les différents intervenants externes, les parents, et autres bénévoles qui ont participé à l'éducation et l'épanouissement de nos enfants. Ce fut, encore cette année, une année où changement et adaptation étaient à l'honneur, et l'équipe-école s'est mobilisée pour assurer le bon déroulement de la dernière année scolaire pour nos jeunes.

Julie Gosselin, présidente

Date : 14 septembre 2021